

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR**

**3 Rue Gourien**

**22023 SAINT-BRIEUC**



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 29 AVRIL 2014**

6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9  
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : [secretariat@cosquer-tanguy.fr](mailto:secretariat@cosquer-tanguy.fr)

Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 € - SIRET : 440 828 192 00011 – APE : 6920 Z  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région BRETAGNE  
Société de commissaires aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de RENNES

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR**

3 Rue Gourien

22023 SAINT-BRIEUC



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benôit CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité Départemental des COTES d'ARMOR**  
**3 Rue Gourien**

**22023 SAINT-BRIEUC**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2013**

Aux membres du Comité

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Comité départemental des Côtes d'Armor, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9  
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : [secretariat@cosquer-tanguy.fr](mailto:secretariat@cosquer-tanguy.fr)

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité Départemental à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons notamment effectué des rapprochements entre les comptes de charges et les décisions d'attribution de subventions de votre Conseil d'Administration. Nous avons également mis en œuvre des sondages sur les dons et les legs reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier de votre Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT BRIEUC, le 14 Avril 2014

Cabinet COSQUER-TANGUY

Magali COSQUER



Commissaire aux comptes



## BILAN ACTIF

Edité le 17/03/14

De la période 01 et pour 12 périodes

A C T I F		Exercice du 01/01/13 au 31/12/13 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement, droit au bail				
	Frais de recherche et développement				
A	Concessions, brevets, licences, marques,				
C	procédés, droits et valeurs similaires				
T	Immo incorporelles en cours				
I	Autres				
F	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
I	Terrains	126 000		126 000	
M	Constructions	996	996		
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
O	Autres	39 912	37 399	2 513	1 220
B	Immobilisations corporelles en cours	524 556		524 556	
I	Avances et acomptes				
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
I	Participations	30		30	30
S	Créances rattachées à des participat.				
E	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	T O T A L I	691 496	38 396	653 100	1 250
A	STOCKS ET EN-COURS :				
C	Matières premières et autres approv.				
T	En-cours de production: biens et serv.				
I	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises				
	AVANCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
C	CREANCES :				
I	Créances usagers et cptes rattachés	3 437		3 437	14 964
R	Autres créances	167 353		167 353	74 188
C	Legs et donations en cours de				
U	réalisation				
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
A	Actions propres				
N	Autres titres	356 253		356 253	355 000
T	DISPONIBILITES :	401 781		401 781	487 744
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	10 114		10 114	4 663
C					
O R	T O T A L I I	938 940		938 940	936 560
M E					
P G	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
T U	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
E L	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 630 437	38 396	1 592 041	937 811
	ENGAGEMENT RECUS				
	LEGS NETS A REALISER				
	Acceptés par les organes statutairement compétents .....				
	Autorisés par l'organisme de tutelle .....				
	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS .....				



## BILAN PASSIF

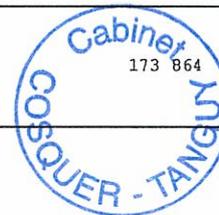
Edité le 17/03/14

De la période 01 et pour 12 périodes

P A S S I F		Exercice du 01/01/13 au 31/12/13 Durée 12 Périodes	Exercice N-1 Durée 12 Périodes
F O N D S A S S E S O C I E T E S	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés) ECARTS DE REEVALUATION RESERVES INDISPONIBLES RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES RESERVES REGLEMENTEES AUTRES RESERVES REPORT A NOUVEAU RESULTAT NET DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE LEGS, DONATIONS ET AUTRES FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT/CONTROLE DE TIERS FINANCEURS SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PROVISIONS REGLEMENTEES		
T O T A L I		933 231	688 934
P R O V I S I O N S	PROVISIONS POUR RISQUES PROVISIONS POUR CHARGES		
T O T A L II		63 044	61 217
F F O N D S	FONDS DEDIES/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT FONDS DEDIES/SUR AUTRES RESSOURCES		
T O T A L III			
D E T T E S	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (1) DETTES FISCALES ET SOCIALES DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES AUTRES DETTES		
C O R M E P G T U E L	LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
T O T A L IV		595 765	46 746 187 659
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 592 041	937 811
ENGAGEMENTS DONNES			
Dont à plus d'un an .....			
(1) Dont à moins d'un an .....		595 765	187 659
(2) Dont concours banc. courants soldes créd. de banques .....		70 820	40 292



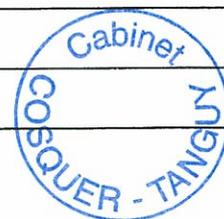
RUBRIQUES	Exercice du 01/01/13 au 31/12/13 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1  Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	4 589	6 049
Production vendue (biens et services)	13 227	31 703
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>17 817</b>	<b>37 752</b>
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	48 485	41 692
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	5 714	2 125
Autres produits, Cotisations, Collectes	1 052 848	897 071
<b>T O T A L I</b>	<b>1 124 865</b>	<b>978 642</b>
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	5 285	4 571
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements(a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	264 053	264 635
Impôts, taxes et versements assimilés	5 780	4 222
Salaires et traitements	98 565	92 211
Charges sociales	40 916	40 465
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	947	1 127
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 827	12 721
Autres charges, Bourses et Subventions	468 939	384 823
<b>T O T A L II</b>	<b>886 315</b>	<b>804 777</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>238 549</b>	<b>173 864</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs .....		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs .....		



(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/13 au 31/12/13 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b> De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement  <b>TOTAL V</b>	          15 284          111          15 396	          9 684          2 510          12 195
<b>CHARGES FINANCIERES :</b> Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement  <b>TOTAL VI</b>	          6 886          6 886	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	8 510	12 195
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	247 059	186 060
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b> Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges  <b>TOTAL VII</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b> Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions  <b>TOTAL VIII</b>		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
<b>SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES :</b> Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)</b>	2 763	2 096
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	1 140 261	990 837
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	895 964	806 873
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	244 296	183 964
(3) Dont produits concernant les entreprises liées .....		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées .....		
<b>TOTAL PRODUITS</b> Bénévolat 43 582 <b>TOTAL CHARGES</b> Secours en nature Prestations en nature 338      Mise à disp. de B et S Dons en nature 5 185      Personnel bénévole et prest. 49 105		



<b>1. Faits majeurs de l'exercice</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Principaux évènements de l'exercice.</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Principes comptables et dérogation.</b>	<b>3</b>
1.2.1. Présentation des comptes	3
1.2.2. Cadre légal de référence	3
1.2.3. Changements de méthode	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	3
1.2.4. Dérogation comptable	3
<b>1.3. Durée et période de l'exercice comptable</b>	<b>4</b>
<b>2. Informations relatives au bilan</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Actif</b>	<b>4</b>
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	4
2.1.2. Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements	4
2.1.3. Immobilisations corporelles	4
2.1.3.1. Principaux mouvements	4
2.1.3.2. Crédit-bail	4
2.1.4. Immobilisations financières	4
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	5
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	5
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	5
2.1.6. Evaluation des stocks	5
2.1.7. Créances	6
2.1.8. Détail de l'actif circulant	6
2.1.9. Produits à recevoir	6
2.1.10. Charges constatées d'avance	7
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	7
<b>2.2. Passif</b>	<b>7</b>
2.2.1. Fonds associatifs	7
2.2.2. Provisions pour risques et charges	7
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	8
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	8
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	8
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	8
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	8
2.2.5. Etat des dettes	8
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	9
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	9
2.2.8. Charges à payer	9
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	9
<b>2.3. Tableau de suivi des legs</b>	<b>9</b>
<b>3. Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>9</b>
<b>3.1. Compte de résultat</b>	<b>9</b>
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	9
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	10
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	10
3.1.4. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	10



<b>3.2. Contributions volontaires en nature</b>	<b>10</b>
<b>3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)</b>	<b>10</b>
<b>3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation</b>	<b>10</b>
<b>3.5. Crédit-Bail</b>	<b>11</b>
<b>3.6. Certification du nombre d'adhérents</b>	<b>11</b>
<b>3.7. Engagements hors bilan</b>	<b>11</b>
3.7.1. Engagements reçus	11
3.7.2. Engagements donnés	11
<b>4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public</b>	<b>11</b>
<b>4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER</b>	<b>11</b>
4.1.1. Définition des missions sociales	11
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	11
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	11
<b>4.2. Informations sur les ressources</b>	<b>12</b>
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	12
4.2.2. Autres fonds privés	12
4.2.3. Subventions et autres concours publics	12
4.2.4. Autres produits	12
4.2.5. Reprises de provisions	12
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	12
<b>4.3. Informations sur les emplois</b>	<b>12</b>
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	12
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	13
<b>4.4. Frais de recherche de fonds</b>	<b>13</b>
<b>4.5. Frais de fonctionnement</b>	<b>13</b>
<b>4.6. Frais de Personnel</b>	<b>13</b>
<b>4.7. Dotations aux provisions</b>	<b>14</b>
<b>4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>14</b>
<b>4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public</b>	<b>14</b>
<b>4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées</b>	<b>14</b>
<b>4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice et solde en fin d'exercice</b>	<b>14</b>
<b>4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public</b>	<b>15</b>
<b>4.13. Evaluation des contributions en nature</b>	<b>15</b>



## 1. Faits majeurs de l'exercice

### Principaux évènements de l'exercice.

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Démission du Trésorier en Mai 2013 (intérim assurée depuis par le trésorier adjoint).
- L'AG du 11 Janvier 2013 a donné son accord pour l'acquisition d'un nouveau siège social à Trégueux.
- Acquisition par le comité 22 en mars 2013 d'un immeuble sur la commune de Trégueux. Les travaux d'aménagement ont débuté fin 2013 et le déménagement est prévu fin mai 2014.
- Le Comité Départemental 22 a bénéficié de 8 Legs et Assurances Vies pour un montant total de 428 889.30 €.

### 1.2. Principes comptables et dérogation

#### 1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### 1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1.2.3. Changements de méthode

##### 1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### 1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### 1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 2 avril 2014 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 mars 2014.



### 1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				- €
Immobilisations corporelles	39 963,30 €	652 796,93 €	1 294,07 €	691 466,16 €
Immobilisations financières	30,49 €	404,00 €	404,00 €	30,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 993,79 €</b>	<b>653 200,93 €</b>	<b>1 698,07 €</b>	<b>691 496,65 €</b>

#### 2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.2.1. Principaux mouvements - **NEANT**

#### 2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Nature de l'immobilisation</b>	<b>Investissements directs</b>
Matériel de bureau	1 582,31 €
Matériel d'animation	658,00 €
Terrain nouveau siège social	126 000,00 €
Travaux en cours dans les locaux du nouveau siège	524 556,62 €



Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Matériel de bureau : 1 294,07 €

##### 2.1.3.2. Crédit-bail - **NEANT**

#### 2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

Types d'immobilisations (en euros)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	30,49 €			30,49 €
Créances rattachées à des participations				- €
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				- €
Autres titres immobilisés				- €
Prêts				- €
<b>TOTAL</b>	<b>30,49 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>30,49 €</b>

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Rubriques (en euros)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Amort.immob. incorporelles				- €
Amort.immob.corporelles	38 743,15 €	947,01 €	1 294,07 €	38 396,09 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 743,15 €</b>	<b>947,01 €</b>	<b>1 294,07 €</b>	<b>38 396,09 €</b>

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieure au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

### 2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	- €		
Créances rattachées à des participations	- €		
Prêts (1)	- €		
Autres	- €		
<b>Créances de l'actif circulant</b>	180 905,92 €	180 905,92 €	
Créances clients et comptes rattachés	3 437,50 €	3 437,50 €	
Autres	167 353,43 €	167 353,43 €	
Charges constatées d'avance	10 114,99 €	10 114,99 €	
<b>TOTAL</b>	<b>180 905,92 €</b>	<b>180 905,92 €</b>	- €

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice  
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

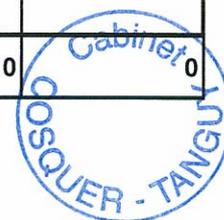
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

### 2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
<b>Actif circulant</b>				
Usagers et comptes rattachés	3 437,50 €	3 437,50 €		
Personnel		0,00 €		
Sécurité Sociale et autres organismes		0,00 €		
Etat et autres collectivités publiques		0,00 €		
Legs et dons à recevoir du Siège	153 728,19 €	153 728,19 €		
Legs et donations en cours (RUP)				
Débiteurs divers		0,00 €		
Autres créances (Avoir à recevoir)	1 235,34 €	1 235,34 €		
Produits à recevoir	12 389,90 €	12 389,90 €		
Charges constatées d'avance	10 114,99 €	10 114,99 €		
<b>TOTAL</b>	<b>180 905,92 €</b>	<b>180 905,92 €</b>	0	

### 2.1.9. Produits à recevoir

Vente de Calendriers	275,00 €
Subvention Conseil Général Emploi Associatif	11 046,58 €
IREPS 35 (2012)	53,95 €
IREPS 35	379,35 €
Vente Objets Buhulien	88,00 €
Opération Leclerc Ploufragan 25/01/14	395,17 €
Subvention Moncontour	40,00 €
Produits Financiers LNCC	111,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 389,90 €</b>



### 2.1.10. Charges constatées d'avance

Pages Jaunes	2 846,48 €
Maif assurances	1 711,79 €
Néopost location machine à affranchir	938,98 €
Location Boîte Postale	77,74 €
Assurance Dommage Tréguaux	4 540,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 114,99 €</b>

### 2.1.11. Valeurs mobilières de placements

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2013 (1)	Valeur boursière au 31/12/2013 (2)	Plus ou moins value latente (3) (3)=(2)-(1)	Provision pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
<b>Compte : 5080</b>			- €			
<b>AUTRES VALEURS MOBILIERES</b>						
• Sicav de Trésorerie						
• Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires)	305 000,00 €					
• Sicav & Fonds Communs Monétaires						
<b>Compte 504 Parts Sociales</b>	51 253,00 €					
<b>TOTAL</b>	<b>356 253,00 €</b>	- €	- €	- €	- €	- €

## 2.2. Passif

### 2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2013

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2012	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2013
<b>Fonds propres</b>	<b>688 934,58 €</b>	<b>183 964,08 €</b>	<b>428 260,97 €</b>	<b>933 231,47 €</b>
10220000 - Fonds de dotation (1)				- €
10630000 - Fonds de réserve statutaire				- €
10650000 - Fonds de réserve générale	273 782,03 €			273 782,03 €
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				- €
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				- €
10688100 - Fonds de réserve recherche				- €
10688200 - Fonds de réserve sur titres				- €
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				- €
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				- €
11000000 - Report à nouveau créditeur	231 188,47 €		183 964,08 €	415 152,55 €
11900000 - Report à nouveau débiteur				- €
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2012 (2)	183 964,08 €	183 964,08 €		- €
<b>Résultat de l'exercice</b>			244 296,89 €	<b>244 296,89 €</b>
<b>Autres Fonds associatifs</b>	- €	- €	- €	- €
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				- €
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				- €
13100000 - Subventions d'investissement				- €
<b>TOTAL</b>	<b>688 934,58 €</b>	<b>183 964,08 €</b>	<b>428 260,97 €</b>	<b>933 231,47 €</b>

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultats 2012 à affecter excédent ou déficit

### 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

### 2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	Provisions Au début de l'exercice	Au augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500		
15110000 provision pour litige					
15160000 provision pour risque d'emploi					
15180000 autres provisions pour risques					
15300000 provision pour pension et obligations similaires	61 217,00 €	1 827,00 €		63 044,00 €	Provisions pour retraites
<b>TOTAL</b>	<b>61 217,00 €</b>	<b>1 827,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>63 044,00 €</b>	

(\*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

### 2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnité de départ à la retraite	63 044,00 €		63 044,00 €
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			0,00 €

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi - NEANT

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

#### 2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés

#### 2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés

#### 2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

### 2.2.5. Etat des dettes

Dettes (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances entre 1 an et 5 ans	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	- €			
Autres emprunts obligataires	- €			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	404 392,04 €	96 063,50 €	137 746,85 €	170 581,69 €
Emprunts et dettes financières divers	- €			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 290,74 €	95 290,74 €		
Dettes fiscales et sociales	34 076,98 €	34 076,98 €		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	- €			
Autres dettes	62 005,98 €	62 005,98 €		
Legs et donations en cours (RUP)	- €			
Produits constatés d'avance	- €			
<b>TOTAL</b>	<b>595 765,74 €</b>	<b>287 437,20 €</b>	<b>137 746,85 €</b>	<b>170 581,69 €</b>

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés : 95 290.74 €

• Comptes fournisseurs

Fournisseur LNCC	16 309,89 €	Ricoh Lixxbail	1 972,47 €
Fournisseur autre CD	1 141,40 €	Honoraires Cohésio	1 794,00 €
Fournisseur Divers	75,00 €	Fourniture de Bureau	148,54 €
Eau / HLM	55,35 €	Téléphonie	185,92 €
Armor Emploi / INS / Presse	625,12 €	Prestations APA	1 032,90 €
		<b>TOTAL</b>	<b>23 340,59 €</b>

• Comptes factures non parvenues

Honoraires	5 206,00 €	Prestations Yoga	500,00 €
HLM	20,91 €	Divers	2,69 €
EDF / GDF	776,84 €	Fournisseur LNCC	63 729,32 €
La Poste	1 430,99 €	Miroiterie de l'Ouest	283,40 €
		<b>TOTAL</b>	<b>71 950,15 €</b>

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales : 34 076.98 €

<b>Organismes sociaux :</b>	<b>16 115,19 €</b>		
		13 042,11 €	URSSAF
		2 571,09 €	Caisse de retraite
		501,99 €	Caisse de prévoyance
<b>Taxes dues sur les rémunérations :</b>	<b>1 281,68 €</b>		
		776,00 €	Taxe sur les salaires
		505,68 €	Formation professionnelle
<b>Dettes concernant les congés payés :</b>	<b>13 917,11 €</b>		
		9 885,13 €	Dettes congés à payer
		4 031,98 €	Provisions charges sociales s/dettes congés à payer
<b>Impôts sur les Sociétés :</b>	<b>2 763,00 €</b>		
		<b>TOTAL</b>	<b>34 076,98 €</b>

2.2.8. Charges à payer : 31 301.39 €

Recherche 2013	29 500,00 €
Secours financiers	800,00 €
Notes de Frais	1 001,39 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 301,39 €</b>



2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan - NEANT

**2.3. Tableau de suivi des legs - NEANT**

**3. Informations relatives au compte de résultat : 1 124 866 €**

**3.1. Compte de résultat**

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Produits d'activités annexes	11 992 €	Cotisations	85 024 €
Ventes de marchandises / abonnements	4 590 €	Produits divers de gestion	473 €
Prestations de services	1 236 €	Transfert de charges	5 714 €
Parrainage	800 €	Collecte	538 565 €
Subventions	47 686 €	Legs et donations	428 786 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1 124 866 €</b>

Produits financiers : **15 396 €**

### 3.1.2. Charges et produits exceptionnels - NEANT

### 3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>ADMINISTRATEURS ELUS</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	19			
<b>BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	454	0,28	6 424,10 €
<b>BENEVOLES DE TERRAIN</b> (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)				
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc....)		1 342	0,82	18 989,30 €
- Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	75	673	0,41	9 522,95 €
- Organisation de manifestations		227	0,14	3 212,05 €
- Communication, démarches auprès des médias		384	0,23	5 433,60 €
- Ventes au profit du CD				
- Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
- Quête sur la voie publique ou à domicile				
- Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
- Autres.				
<b>TOTAUX</b>	<b>99</b>	<b>3 080</b>	<b>1,87</b>	<b>43 582,00</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=14.15 € (nbre heure équivalent temps plein x14.15 €), ou renseigné par le calcul de GABES

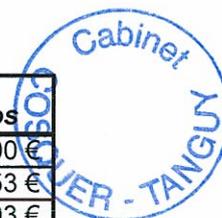
### 3.1.4. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

<b>PERMANENTS</b>	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	4	5 702	3,13
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Valorisation du Bénévolat	Réel déclaré	43 582,00 €
Locaux mis à disposition	Estimation	5 185,53 €
Abandon des frais kilométriques	Réel	338,03 €
<b>TOTAL</b>		<b>49 105,56 €</b>



L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

### 3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...) - NEANT

### 3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre de salariés : 4  
Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2013 : 338  
Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2013 : 338

### 3.5. Crédit-bail - NEANT

### 3.6. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **10 628** membres

La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

### 3.7. Engagements hors bilan - NEANT

#### 3.7.1. Engagements reçus

#### 3.7.2. Engagements donnés

## 4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

### 4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

#### 4.1.1. Définition des missions sociales

##### ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission. »

##### ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

##### ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

##### ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

#### 4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

##### RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

#### 4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Variation des legs et assurances vies – 8 legs reçus en 2013 pour un total de **428 786 €**



## 4.2. Informations sur les ressources

### 4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

<b>AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>Montant en Euros</b>
Manifestations	11 971,80 €
Ventes (dont abonnement à vivre)	2 113,00 €
Prestations et autres ventes	218,00 €
Activités de récupération	
Produits financiers	15 396,37 €
Autres produits affectés aux missions sociales	3 514,59 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 213,76 €</b>

### 4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affectées aux missions sociales.

<b>AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Mécénat	
Parrainage et recherche partenariat	800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>800,00 €</b>

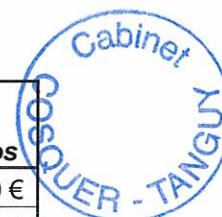
### 4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

<b>SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Etat	11 046,58 €
Cee	
Collectivités locales	14 839,22 €
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	21 799,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 685,70 €</b>

### 4.2.4. Autres produits

<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>Montant en Euros</b>
Cotisations	85 024,00 €
Autres produits d'activités annexes et prestations	473,27 €
Transfert de charges	5 714,34 €
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>91 211,61 €</b>



### 4.2.5. Reprises de provisions - NEANT

### 4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs - NEANT

## 4.3. Informations sur les emplois

### 4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

#### Définition des coûts directs et indirects

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

#### 4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

<b>MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE</b>	<b>Montant en Euros</b>
Actions pour les malades	162 843,66 €
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	84 136,89 €
Actions de Recherche	307 179,34 €
Actions Autres (Registre du cancer)	1 170,59 €
<b>TOTAL</b>	<b>555 330,48 €</b>

#### 4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de **179 595,91 euros**

#### 4.5. Frais de fonctionnement

<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Montant en Euros</b>
Frais d'information et de communication	23 492,57 €
Frais de gestion	75 005,83 €
Frais assemblée générale	967,71 €
Impôts et taxes	4 906,20 €
Cotisation statutaire 10%	46 540,27 €
Charges financières	7 352,00 €
Dotations aux amortissements	947,01 €
<b>TOTAL</b>	<b>159 211,59 €</b>

#### 4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

Actions en direction des malades	28 038 €
Actions d'information de prévention et de dépistage	31 564 €
Actions de recherche	2 047 €
Communication	17 000 €
Frais de gestion des dons et legs	25 076 €
Frais de fonctionnement	39 972 €
<b>TOTAL</b>	<b>143 698 €</b>

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante, et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'administration.

Fonctionnement	Prévention DIVERS	Aide aux malades DIVERS	Traitement des dons + mkd	Recherche	Communication
<b>4 / 22 jours</b>	<b>1 / 22 jours</b>	<b>1 / 22 jours</b>	<b>12 / 22 jours</b>	<b>1 / 22 jour</b>	<b>3 / 22 jours</b>

Coordonation	Prévention DIVERS	Aide aux malades DIVERS	Communi- cation
<b>12 / 22 jours</b>	<b>7 / 22 jours</b>	<b>1 / 22 jours</b>	<b>2 / 22 jours</b>

Prévention en milieu scolaire
<b>22 / 22 jours</b>

Aide aux malades	Dépistage	Diffusion Doc Info	Communi- cation
<b>15 / 22 jours</b>	<b>2 / 22 jours</b>	<b>1 / 22 jours</b>	<b>4 / 22 jours</b>

#### 4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions pour les retraites d'un montant de **1 827 euros**.

#### 4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées - NEANT

#### 4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
07/07/2010	Achat 1 ordinateur Fonctionnement	817.67	.00	.00	.00	141.64	141,63
07/07/2010	Achat 2ème ordinateur Pataclap	817.67	.00	.00	.00	141.64	141,64
07/07/2010	Achat 3ème ordinateur Aide malades	817.67	.00	.00	.00	141.64	141,64
01/01/2013	1 Micro Zion Asus Coordinatrice	913.03	.00	.00	913.03	304.31	304,31
17/05/2013	1 Barnum Alu	658.00	.00	.00	658.00	136.46	136,46
24/09/2013	1 ouvre lettres	1582.31	.00	.00	1582.31	82.63	82,63
<b>TOTAL</b>							<b>948,31</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public, financent l'ensemble des emplois qui n'ont pas été financés par les autres ressources.

#### 4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice et solde en fin d'exercice.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à **910 752.27 €**.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : **664 641.78 €**, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice : **1 000 564.56 €** corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public : **0 €** et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public : **754 454.07 €**.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

#### 4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public - NEANT

#### 4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature (Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

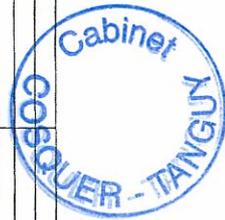
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<i>Bénévolat</i>	<i>Prestations en nature</i>	<i>Dons en nature</i>
Missions Sociales	29 205,59 €	338,03 €	2 946,38 €
Frais de recherche de fonds / manifestations	8 581,98 €		1 551,15 €
Frais de fonctionnement /	5 794,43 €		688,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 582,00 €</b>	<b>338,03 €</b>	<b>5 185,53 €</b>



Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITE DES CÔTES D'ARMOR - Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013 - arrêté à fin Décembre 2013

EMPLOIS	Emplois de 2013 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013 = compte de resultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (4)
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>	555330,48	528463,04	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES	1000564,56	664641,78
1.1 Réalisation en France	555330,48		1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	957350,80	1000564,56
Actions réalisées directement	155583,43		1.1 Dons et legs collectés	537546,91	
Versements à d'autres organismes agissant en France	399747,05		Dons manuels non affectés	1017,59	
			Dons manuels affectés	399189,21	
			Legs et autres libéralités non affectés	29597,09	
			Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	33213,76	
Actions réalisées directement	0,00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	179595,91	120815,91			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	179499,21		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	800,00	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	96,70		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	47685,70	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		4- AUTRES PRODUITS	91211,61	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	159211,59	754454,07			
	0,00		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	1140261,87	
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	894137,98		II-REPRISES DES PROVISIONS	0,00	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	1827,00		III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
<b>III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	0,00		IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES		
			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	0,00
<b>IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	244295,89		VI- TOTAL GENERAL	1140261,87	
<b>V- TOTAL GENERAL</b>	1140261,87				
V- Part acqu.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public	3153,34				
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées	948,31				
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	756659,10		VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		756659,10
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>		908547,24
			<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	32490,00		Bénévolat	43582,00	
Frais de recherche de fonds	10133,13		Prestations en nature	338,03	
Frais de fonctionnement et autres charges	6492,43		Dons en nature	5185,53	



Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR**

**3 Rue Gourien**

**22023 SAINT-BRIEUC**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9  
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : [secretariat@cosquer-tanguy.fr](mailto:secretariat@cosquer-tanguy.fr)

Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 € - SIRET : 440 828 192 00011 – APE : 6920 Z  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région BRETAGNE  
Société de commissaires aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de RENNES

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité Départemental des COTES d'ARMOR**

**3 Rue Gourien**

**22023 SAINT-BRIEUC**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2013**

Aux adhérents

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE**

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

### **1. Avec l'association ONCARMOR**

Personnes concernées : M. Pierre-Luc ETIENNE, administrateur de votre association est membre du conseil d'administration de l'ONCARMOR.  
Mme Marie-Thérèse RUELLAN, administratrice de votre association est membre du conseil d'administration de l'ONCARMOR.

Nature et objet : Subvention de fonctionnement

Modalités : Votre Conseil d'administration du 10 Octobre 2013 a voté l'octroi d'une subvention de 10.596 € pour l'activité diététique au titre de l'année 2013.

### **2. Avec l'Association ADEC ARMOR**

Personne concernée : M. Richard LEFEBVRE des NOËTTES, Président de votre association est Vice-président de l'association ADEC ARMOR.  
Mme Huguette JOUAN, administratrice de votre association est membre du conseil d'administration de l'ADEC ARMOR.

Nature et objet : Communication

Modalités : Votre Conseil d'administration du 12 Mars 2013 a voté l'octroi de d'une subvention de 4.000 € pour les actions « Mars Bleu » et « Octobre Rose » au titre de l'année 2013.

Fait à SAINT BRIEUC, le 14 Avril 2014

Cabinet COSQUER-TANGUY  
Magali COSQUER



Commissaire aux comptes